



**DOSSIER DE DEMANDE
DISPOSITIF OCCUPATION DES SOLS 2020-2021**

Le dossier est à retourner à l'Agence rurale avant le 31 janvier 2021 soit par mail à contact@agencerurale.nc soit par voie postale à la BP 27820 – 98863 NOUMEA CEDEX.

Nom : Prénom :
 Agissant pour : N° Register :
 Commune d'exploitation : BP/Adresse :
 Code postal : Tel :
 Mob : Mail :

Je souhaite implanter un couvert végétal dans le cadre du dispositif occupation des sols de l'Agence rurale

Parcelle : nom/localisation	Type de couvert	Surface en ha	Date de plantation

Je m'engage à :

- Implanter la culture avant le 20 décembre 2020 et la maintenir jusqu'au 31 mars 2021;
- Assurer, sur toute la période du dispositif, auprès de la CAMA pour un capital minimum de 70.000 FCFP par hectare implanté ;
- Ne réaliser aucuns travaux de sol sur les parcelles plantées ;
- Renoncer à d'éventuelles indemnités pour calamités agricoles pour les parcelles plantées dans le cadre du dispositif ;

Pièces à fournir :

- Copie recto/verso de la carte agricole 2020
- Déclaration mise en culture CAMA
- Attestation d'assurance CAMA
- RIB